



Un revendeur informatique a t-il le droit d'imposer vista ?

Par **Lucas69**, le **12/09/2008** à **18:38**

Bonjour,

Etant à la recherche d'un ordinateur portable, je recherche sur internet je trouve le portable seule problème il est vendu avec Microsoft Windows Vista, je décide d'appeler le revendeur pour savoir si ils peuvent me le vendre sans Microsoft Windows Vista la personne au téléphone me dit que non c'est impossible, que je suis obligé d'acheter Microsoft Windows Vista

Ma question est simple :

Un revendeur a t-il le droit d'imposer Microsoft Windows Vista dans les ordinateurs qu'il vend ?

Merci d'avance vos réponse.

Par **Berni F**, le **12/09/2008** à **19:05**

réponse "non juridique" :

ce n'est pas le "vendeur" qui l'impose mais le constructeur : j'ai été "revendeur" et généralement, les PC portables que me proposaient les grossistes étaient d'ores et déjà équipés d'un OS (Windows XP à l'époque).

ceci peut s'expliquer (peut être, et sans doute pas pour tous non plus) du fait que les drivers

ne sont pas développés pour d'autres OS, mais aussi parce que ça permet de faire des tests.

il existe (j'avais un fournisseur qui m'en proposait) des portables "sur-mesure" pour lesquels vous n'êtes pas obligé de prendre un OS (comme vista) mais souvent, c'était... plus cher !